

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 21 OCTOBRE 2014
A 19 h 15**

Réhabilitation de l'école :

Les résultats de la consultation des entreprises, inférieurs aux prévisions du maître d'œuvre, s'élèvent à 101 473 € H.T. Celle opération sera financée par emprunt.

Les travaux de VRD de réfection de la cour et du préau seront effectués pendant les vacances de la Toussaint.

Le mobilier nécessaire sera acquis sur le budget de l'exercice 2015.

Actualité du parc de loisirs :

Le planning prévisionnel du pôle équestre s'établit comme suit :

- Samedi 24 et Dimanche 25 Octobre : Concours de saut d'obstacles.
- Dimanche 9 Novembre : Rallye équestre.
- Hiver : Diverses compétitions indoor dans le grand manège.

La « Maison de la Nature » est en cours de construction et sera livrée à la fin du mois. Un règlement intérieur, applicable aux utilisateurs, sera élaboré par la Commission.

Exécution du budget communal 2014

Monsieur le Maire présente l'exécution du budget communal et des budgets annexes de l'année 2014 en recettes et dépenses.

Les recettes sont légèrement supérieures (+38 k€) aux prévisions budgétaires.

Le Conseil décide d'ajuster les crédits nécessaires à la réalisation des différentes opérations d'investissement et d'affecter le solde positif à l'aménagement du parc de loisirs.

Taxe d'aménagement :

Le Conseil reconduit la taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire communal au taux de 3 % à compter du 1^{er} Janvier 2015.

Lotissement « Les Rives du Lac »

Une convention de transfert à la Commune des équipements communs du lotissement « Les Rives du Lac », après réception sans réserve des travaux, sera signée avec le lotisseur.

Point sur l'activité des Commissions :

• **Commission de l'urbanisme :**

- Les travaux d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques ont été réalisés Rue des Poirières.
- Les travaux de paysagement sont en cours, suite à l'aménagement du « Tourne à Gauche » Rue des Trois Cantons.
- L'opération d'aménagement de sécurité Rue du Petit Bois (création d'un plateau surélevé) est achevée.

• **Commission de l'action sociale :**

- L'inauguration de la micro-crèche aura lieu le samedi 15 Novembre à 11 h 45.
- « Vendée Logement » procède actuellement à l'attribution des 14 logements locatifs sociaux en cours de construction dans le lotissement « Le Val de la Vertonne ».
- Le Conseil émet un avis favorable à la souscription d'un emprunt de 18 000 € par le Centre Communal d'Action Sociale auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel

Atlantique Vendée pour financer l'acquisition de matériel et mobilier pour la MARPA, en attente du versement du fonds de compensation de la TVA.

- Le Centre Communal d'Action Sociale a lancé un appel aux dons auprès des habitants. Il a décidé d'apporter une aide aux familles pour la cantine scolaire en fonction du coefficient CAF.

- **Commission de l'économie et du tourisme :**

- La commission travaille sur la commercialisation de la 2^{ème} tranche de la zone d'activités économiques de l'Épinette : Plusieurs contacts ont été établis. Une page complète d'informations sur la ZAE sera publiée dans le FILON MAGAZINE.
- Le marché de Noël sera organisé, en relation avec les commerçants, le dimanche 21 Décembre toute la journée. L'Amicale Laïque et l'Association de Gymnastique Foyenne doivent y participer.

- **Commission de la communication et de la culture :**

- Le plan de la commune, implanté devant les commerces du centre-bourg, sera déplacé pour être plus visible.
- La cérémonie d'accueil des nouveaux habitants sera modifiée l'année prochaine et réalisée en liaison avec le Forum des Associations.
- Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes a été élu. Son installation est prévue le 4 Novembre à 17 h.

- **Commission de la voirie et des bâtiments :**

- Des travaux de point à temps seront réalisés sur la Rue du Chaigneau, la route de la salle de tennis et la route de la Grossetière (début 2015).
- Des devis ont été demandés pour remédier aux problèmes d'inondations de certaines propriétés privées lors de fortes pluies.
- La réfection du carrelage de la cuisine du restaurant sera effectuée en Janvier 2015.

- **Commission des finances :**

- Le coût des TAP mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires au titre de l'année 2013/2014 s'élève à 7 200 €, aides de l'Etat et de la CAF déduites. Le montant devrait être sensiblement identique pour l'année scolaire 2014/2015.
- Les activités mises en place par l'Association Animation Enfance Jeunesse pendant les vacances d'été ont connu une bonne fréquentation.

- **Commission des sports, des écoles et des jeunes :**

- Le budget prévisionnel 2014/2015 de l'Association Cantine Scolaire fait apparaître un déficit de l'ordre de 5 000 € à 6 000 € en fin d'année scolaire.
- Le restaurant scolaire de Talmont St Hilaire, qui fournit les repas à la cantine, envisage de travailler avec des produits frais et des producteurs locaux.
- Il sera proposé à l'Association Animation Enfance Jeunesse de gérer, à l'avenir, l'organisation du séjour au ski des enfants à Ste Foy en Tarentaise.
- Une réunion de la commission a été organisée en présence des clubs sportifs. L'association Gymnastique Foyenne rencontre des difficultés financières.

- **Commission de l'administration et de l'état civil :**

- La commission a travaillé sur le classement et le rangement des archives. Elle va élaborer un projet de règlement intérieur.

Activités de la C.C.A.V. :

L'augmentation pour les contribuables de Sainte-Foy résultant de l'harmonisation des taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères des trois communes sera étalée sur trois ans.

Le poste de développeur culturel créé par la CCAV sera pourvu au 1^{er} Janvier 2015.

Suite au projet de loi sur les nouveaux seuils des communautés de communes, une fusion de la Communauté de Communes des Olonnes et de la CCAV pourrait être envisagée à l'horizon 2017.

Dans le cadre du « Nouveau Contrat Régional 2015-2017 », la subvention allouée à la Commune de Sainte-Foy pourrait être affectée aux aménagements paysagers et fleurissement des espaces communaux.